

LE DEVOIR

Engager une communauté d'acteurs dans la lutte contre la pauvreté



Photo: Jacques Nadeau Le Devoir Le contexte économique favorable se prête à ce que le gouvernement établisse des objectifs encore plus ambitieux pour lutter contre la pauvreté.

Texte collectif*

15 novembre 2017 **Idées**

Idées

À titre de fondations philanthropiques qui soutiennent des centaines d'organismes qui interviennent auprès des familles, des jeunes, des aînés et des communautés, nous constatons tous les jours l'impact que peut avoir l'action concertée d'une multitude d'acteurs engagés dans la réduction des inégalités sociales. Lorsqu'une communauté entière se mobilise pour prendre en main la situation dans son propre milieu, lorsqu'une foule de petits et grands gestes s'additionnent, c'est là que nous constatons les meilleurs résultats.

De notre position, nous sommes aussi à même d'apprécier le rôle primordial que joue le gouvernement pour créer les conditions qui favorisent cet engagement généralisé envers la solidarité et l'inclusion. Contrairement à chacune des organisations que nous représentons, le gouvernement dispose de leviers qui lui permettent d'intervenir sur un grand nombre de facteurs économiques et sociaux qui contribuent à réduire ou à augmenter les inégalités sociales et qui se répercutent à travers l'ensemble de ses décisions et de ses politiques publiques.

C'est précisément dans cette optique que le gouvernement s'est doté, en 2004 puis en 2010, de plans d'action gouvernementaux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale aux orientations ambitieuses, interpellant une pluralité d'acteurs sociaux ayant la capacité d'agir sur plusieurs déterminants de la pauvreté.

Malheureusement, malgré l'adoption de la loi sur la lutte contre la pauvreté et des deux plans d'action qui ont suivi, le Québec n'a pas réussi à atteindre son objectif de se hisser dans le club des nations qui comptent le moins de personnes pauvres, tel que le constate le rapport du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale « *Résultats des actions menées dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale — 2002-2013* ».

Aller plus loin

Dans ce contexte, le troisième plan d'action gouvernemental attendu cet automne doit pousser l'action encore plus loin. Comme le recommandait le ministre François Blais en mars dernier, il doit établir des objectifs clairs de réduction de la pauvreté et indiquer les moyens à prendre pour les atteindre, avec investissements à l'appui. Il doit aussi apporter des aides supplémentaires aux organismes épaulant des personnes pauvres et exclues, privées de réseaux sociaux.

Ce nouveau plan se présente dans un contexte fort différent. L'économie est en progression, les finances publiques sont équilibrées, le chômage atteint un plancher historique. Mais, bien qu'extrêmement important, l'emploi ne saurait constituer l'unique critère de progrès.

Le contexte économique favorable se prête à ce que le gouvernement établisse des objectifs encore plus ambitieux pour lutter contre la pauvreté, et à ce qu'il garde le cap sur un éventail d'actions diversifiées au-delà du soutien à l'emploi. Tel que proposé dans la Stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il serait intéressant que le plan d'action comporte des mesures visant à combattre les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté, et d'autres visant à améliorer l'accès aux services publics.

Enfin, il nous apparaît souhaitable que le gouvernement profite de ce troisième plan d'action pour se doter de moyens qui permettent d'assurer la cohérence de ses actions et de mesurer les impacts de ses politiques sur les inégalités.

Ce troisième plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est l'occasion, pour le gouvernement, de renouveler la mobilisation de tous les ministères, organismes gouvernementaux, acteurs socio-économiques et citoyens autour de cet objectif.

Nous espérons qu'il enverra un message très fort qu'il entend mettre à profit tous les leviers à sa disposition. Parmi ceux-ci, la fiscalité demeure un des outils les plus puissants pour réduire les inégalités. Il serait intéressant de saisir l'occasion qui se présente pour faire avancer la réflexion et le dialogue social autour des meilleures options qui se présentent à ce chapitre.

Nous, les dirigeants de neuf fondations, nous engageons à collaborer à cette stratégie en y mettant toute notre expertise, notre passion et notre capacité à mobiliser des acteurs d'horizons divers.

** Ont signé ce texte les dirigeants de la Fondation Béati, la Fondation Berthiaume-Du Tremblay, la Fondation Dufresne et Gauthier, la Fondation Léa-Roback, la Fondation Lucie et André Chagnon, la Fondation McConnell, la Fondation Solstice, la Fondation Léo-Cormier et l'Oeuvre Léger*

« Le Courrier des idées »

Recevez chaque fin de semaine nos meilleurs textes d'opinion de la semaine par courriel.

Courriel

JE M'INSCRIS

En vous inscrivant, vous acceptez de recevoir les communications du Devoir par courriel. Les envois débiteront la fin de semaine du 19 janvier 2019.